

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Liège - division Namur

Résc
at
Moni
bel



17103301

le **05 JUL. 2017**

Pour le Greffier
Greffe

N° d'entreprise : **0402532380**

Dénomination

(en entier) : **BRICOMAT SOMBREFFE**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SOCIETE ANONYME**

Adresse complète du siège : **CHAUSSÉE DE GEMBOLOUX 31 - 5140 SOMBREFFE**

Objet de l'acte : RENOUELEMENT

Extrait de procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social du 2 mars 2017:
L'Assemblée, par un vote spécial et à l'unanimité, décide de renouveler tous les mandats des administrateurs sortants pour un nouveau terme de 6 ans qui prendra fin lors de l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2023.

Immédiatement après cette décision, les administrateurs se sont réunis et ont décidé d'arrêter le Conseil d'administration dans la forme suivante:

Monsieur Philippe Dupire - administrateur délégué et Président du Conseil d'administration
Madame Annick Dupire - administrateur

la séance est levée à 11 heures 00

Lecture du présent procès-verbal.

Et lecture faite, les membres du bureau et les actionnaires qui en ont exprimé le désir ont signé.

Philippe Dupire
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/07/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).